

Les hôtes à l'honneur

Le Groupe d'Action Locale (GAL) Vidourle-Camargue accueillait avec l'appui du GAL de Garrigues en Costières, les rencontres nationales de la Coopération LEADER dans la commune du Grau-du-Roi. L'occasion de faire le point sur les projets LEADER de Petite Camargue et de démontrer le dynamisme du territoire en matière de développement rural.

Le GAL Vidourle-Camargue

Le périmètre d'intervention du GAL Vidourle-Camargue est le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du même nom. Ce PETR, qui a remplacé en décembre 2017 l'ancien pays, fédère les communautés de communes Petite Camargue, Pays de Sommières, Rhône-Vistre-Vidourle et de Terre de Camargue. Il travaille, par convention, en étroite collaboration avec la communauté de communes du Pays de Lunel. En janvier 2018, Pierre Martinez en a pris la présidence, remplaçant Katy Guyot.

Le GAL en chiffres

- Pays : 5 Communautés de communes
- 146 000 habitants

Pour la programmation 2014-2020 :

Plus de **4 millions** de fonds européens gérés (FEADER, FEAMP, FEDER).

La dotation dans le cadre du programme LEADER pour 2014-2020 s'élève à **2,4 millions d'euros** (la candidature du GAL portait sur cinq domaines : entrepreneuriat, tourisme durable, employabilité, cohésion sociétale et qualité du cadre de vie, patrimoine).

En décembre 2017, **55 %** de l'enveloppe était utilisée par une cinquantaine de dossiers programmés.

En un mot

« Transmettre les richesses et maintenir les équilibres : tel est l'objectif du GAL, fixé en fonction des enjeux de son territoire, situé entre deux agglomérations en croissance, Nîmes et Montpellier. Ce qui se traduit de différentes manières, notamment par le soutien aux entreprises de proximité, la préservation des savoir-faire, comme les traditions camarguaises taurines, et en contribuant au développement du tourisme dans l'arrière-pays. »

Maxime Charlier, animateur du GAL Vidourle-Camargue

Exemples d'actions

> Soutien aux savoir-faire locaux

Le soutien au savoir-faire et à l'artisanat local par le GAL Vidourle-Camargue se traduit par l'aide aux artisans, tel

ce sellier d'Aigues-Mortes, Virgile Cazales, qui vend dans le monde entier ses produits de sellerie et de maroquinerie entièrement faits main. Situé dans la zone d'activité Terre de Camargue, son atelier « Cazals » a en partie été financé par des fonds LEADER et une subvention de la Région Occitanie. Depuis, le GAL continue à soutenir Virgile Cazales en étudiant la possibilité de faciliter les exportations, ou d'accueillir davantage de touristes dans son atelier. « Outre cette sellerie, le GAL soutient les projets d'entreprises en participant au cofinancement de plusieurs projets économiques de la communauté de communes Terre de Camargue : l'ouverture d'un nouveau magasin bio, l'équipement d'une boucherie pour conditionner les produits, etc. », explique Maxime Charlier, animateur du GAL Vidourle-Camargue.

> Vin et taureau : défendre et promouvoir les potentialités locales

Fer de lance de la conservation des traditions camarguaises, le GAL a notamment orienté sa stratégie sur deux leviers traditionnels : le vin et le taureau. S'agissant des traditions viticoles, les participants aux rencontres ont pu découvrir Vinopanorama, un centre d'interprétation entièrement dédié à l'œnotourisme. Situé sur la commune de Calvisson sur le site d'une cave coopérative encore en activité, il retrace 24 siècles d'histoire du vin dans la région, dont les premières traces remontent à l'antiquité.

En ce qui concerne les traditions taurines, quelques participants chanceux ont pu assister à une démonstration de course camarguaise dans les arènes d'Aigues-Vives, actuellement remises en l'état grâce, notamment à des fonds LEADER.



Actions de coopération menées par le GAL Vidourle-Camargue

> Produits du terroir : coopération avec un territoire italien, sur la valorisation des produits du terroir et la prise en considération des signes de qualité,

> Ecotourisme : coopération avec un GAL anglais, sur la mise en réseau d'action conduisant à des attitudes plus respectueuses de l'environnement et du territoire ; ce projet a conduit à la rédaction [d'un guide des bonnes pratiques en matière d'écotourisme](#),

> Coopération sur l'utilisation des outils numériques pour mettre en valeur le patrimoine avec le GAL Marennes Oléron : ce projet a conduit à l'installation de bornes numériques dans les deux territoires, à la mise en ligne de l'inventaire du patrimoine, [un parcours de géocaching](#)... Cf. pdf « Retours de coopération »,

> Coopération avec le GAL de Garrigues en Costières sur une « Cartographie participative » : recensement des éléments patrimoniaux par les citoyens, via un logiciel libre. « Alors que les trois précédents projets étaient des idées soumises par le GAL, dans ce dernier cas, une association

est venue nous rencontrer pour nous soumettre cette idée : peu à peu, les citoyens prennent conscience de l'apport du GAL et de la coopération, laquelle amène des cultures différentes sur les projets », synthétise Katy Guyot, présidente du GAL Vidourle-Camargue.



© Mohammed Chahid / Katy Guyot, Présidente du pays Vidourle-Camargue lors du séminaire (croquée en plénière)



[Découvrez l'annuaire 2007-2013 des projets du GAL Vidourle-Camargue](#)

Découvrez l'interview de Katy Guyot



Six visites de terrain étaient proposées durant les rencontres sur le territoire du GAL Vidourle-Camargue, démontrant ainsi son action : soutien aux savoir-faire traditionnels locaux, au tourisme (e-tourisme, œnotourisme, tourisme durable), aux traditions camargaises ou au développement de l'activité pêche. 130 participants en ont profité : un beau succès !



Les visites de terrain



Les territoires à l'honneur en Occitanie

« L'Occitanie est une Région très attachée au développement des territoires ruraux, élément clef de l'aménagement et du développement du territoire de la Région », a fait valoir Florence Brutus, vice-présidente de la Région Occitanie, en charge de l'aménagement du territoire, des technologies de l'information et de la communication, et des politiques contractuelles, en ouverture des Rencontres, le 6 décembre 2017.

L'intérêt pour le développement local qui se traduit par la création en 2016, d'un organe consultatif, l'Assemblée des territoires. Rassemblant 158 élus issus des parcs naturels régionaux, des communautés d'agglomération ou de métropoles, cette Assemblée est une instance de consultation et de mise en commun des expériences (qui peut également proposer des amendements sur les grandes décisions du Conseil régional).

www.laregion.fr/Assemblee-des-Territoires

**22 millions euros de crédits FEADER programmés pour les GAL d'Occitanie
A ce stade 524 projets locaux soutenus**

Une Ecole de la mer voit le jour grâce à LEADER

Au Grau-du-Roi, la nouvelle école de la mer du Gard sera inaugurée au printemps 2018. Futur « *fleuron du nautisme et du sport nautique dans la région pouvant accueillir jusqu'à 250 stagiaires* », ainsi présentée par le maire du Grau du Roi, M. Robert Crauste, en ouverture des rencontres. Ce projet de 4,7 millions d'euros est financé notamment par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) dans le cadre de la mesure LEADER.

Mise en valeur du port de pêche du Grau-du-Roi

Le GAL Pêche et Aquaculture Vidourle-Camargue (GALPA) bénéficie également du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) pour mettre en œuvre la mesure 62 de ce fonds, consacrée au développement local mené par des acteurs locaux (DLAL). Tandis que l'identité touristique du Grau-du-Roi est plutôt tournée vers le port de plaisance, le GALPA travaille à la valorisation des métiers et du patrimoine du port de pêche de la commune.

Deux exemples :

- toutes les infrastructures et l'histoire de la pêche seront mises en valeur dans le centre-ville au travers d'un parcours touristique ;
- le GALPA monte un projet de coopération visant à faire redécouvrir aux consommateurs et aux touristes la noisette de Méditerranée, un produit local exporté.